

Élus et habitants ensemble sur le pont

À l'appel de Patrick Foulon, maire de Saint-Père, ils étaient 300, hier matin, à manifester pour demander à la SNCF une réponse.

Pascale Auditeau

pascale.auditeau@centrefrance.com

Il est rare de voir des élus manifester. Et pourtant, hier matin, maires, conseillers municipaux, parlementaires du Loiret et de nombreux habitants se sont retrouvés à Saint-Père-sur-Loire, à l'invitation de Patrick Foulon, premier magistrat de la commune.

Un maire excédé, qui n'a eu d'autre choix que d'organiser un rassemblement pour se faire entendre. Depuis des mois, Patrick Foulon tente en effet d'obtenir une réponse de la SNCF au sujet du pont enjambant la Loire entre Saint-Père et Sully.

Un ouvrage inutilisé, que les maires du Sullias aimeraient rendre accessible aux piétons et aux cyclistes, afin de leur éviter le dangereux passage du pont de Sully.

Déjà utilisé en 1985 lors de l'écrasement du pont

Sur celui-ci, pas moins de 1.000 poids lourds chaque jour et environ 7.000 voitures. Un axe dangereux, surtout pour les



PONT. En tête de cortège, Patrick Foulon, maire de Saint-Père, et Jean-Luc Riglet, maire de Sully, suivis, entre autres, des sénateurs Jean-Noël Cardoux et Jean-Pierre Sueur, du député Claude de Ganay, d'Alain Aché, président de la communauté des communes du Sullias et de nombreux élus.

cyclistes trop souvent contraints de monter sur les trottoirs. Or, les touristes à bicyclette sont de plus en plus nombreux : « 10.000 personnes traversent notre département sur les chemins de la Loire à vélo chaque année », a rappelé Patrick Foulon.

Entre Saint-Père et Sully, la solution serait donc d'emprunter le pont de chemin de fer, comme ce fut le cas en 1985, lors de

l'écrasement du pont de Sully. Sauf que...

Depuis des mois, Patrick Foulon a multiplié les démarches et les courriers, appuyé par son voisin sullylois, Jean-Luc Riglet, par les sénateurs Cardoux et Sueur, par le député Claude de Ganay, par Hugues Saury, président du conseil départemental... Mais rien n'y a fait.

Il y a quelques semaines, le maire de Saint-Père a donc opté

pour une manifestation pacifique. Et annonçait hier avoir un plan B, si la SNCF continuait à faire la sourde oreille.

Jean-Luc Riglet, au terme de la manifestation, a pu annoncer une avancée dans le dossier. La SNCF a répondu au Département il y a trois jours, indiquant qu'une convention était envisageable, mais que des travaux étaient nécessaires sur cette ligne fermée, mais non déclassée.

Le conseil départemental a immédiatement répondu, demandant pour sa part que le montant et la nature des travaux soient évalués au plus vite.

Une avancée donc dans ce dossier que le maire de Sully espère voir aboutir rapidement : « La prochaine fois que nous nous rassemblerons, j'espère que ce sera pour l'inauguration de cette voie. Et ce jour, on fera la fête, je vous le promets ! » ■



VOIE. Le pont de chemin de fer a déjà été utilisé en 1985 comme voie piétonne.



MOBILISATION. De nombreux habitants de Sully et Saint-Père ont participé à la manifestation.